

Information à la population

Certains d'entre vous l'auront déjà remarqué : il s'est passé quelque chose au bas du chemin des combes. Ce très beau chemin que beaucoup d'entre nous empruntons a été saccagé sur environ 100 mètres. L'entreprise qui avait été mandatée pour finaliser le chantier de débroussaillage collectif mené le dimanche 7 décembre a cru bon d'ouvrir le chemin comme s'il s'agissait d'une piste forestière. Ce faisant cette entreprise d'élagage est allée bien au-delà de ce qui avait été convenu et approuvé par la commune et qui avait fait l'objet d'un devis.

La commune n'a aucunement l'intention d'ouvrir ce type d'accès à cet endroit. Cela a été signifié de façon très claire ce matin par Monsieur le maire accompagné de quelques élus, à l'entrepreneur. Le dommage sur l'environnement et la qualité paysagère du lieu a été constaté. Il a été convenu de faire le nécessaire pour réduire l'impact paysager et stabiliser les bas côtés de ce tronçon de chemin. Une barrière sera installée afin d'éviter que des véhicules s'engagent sur cet accès qui reste strictement piéton. Cela prendra un peu de temps mais la commune fera faire le nécessaire. Il est bien évident que les frais engagés seront à la charge de l'entreprise en cause ou de son assurance.

Merci pour votre compréhension.

